

Au service des paroissiens

Les conseillers presbytéraux



Elu pour 6 ans, le conseil presbytéral est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Il a pour fonction de prendre les décisions qui seront utiles au bon fonctionnement de la paroisse, tant au niveau de l'organisation pratique que de la dimension spirituelle. Les conseillers s'engagent tout au long de l'année, en participant aux séances du conseil, mais aussi à travers une présence auprès des paroissiens qu'ils représentent. A titre d'exemple, on peut citer l'animation de groupe ou d'atelier, la prise en charge du rôle de sacristain, la distribution du journal paroissial et des tracts ou l'entretien des bâtiments...

Des conseillers presbytéraux représentent la paroisse à l'assemblée du consistoire et à l'assemblée de l'Inspection.

Les receveurs

Le receveur a pour charge de gérer sous l'autorité du conseil presbytéral les fonds de la paroisse. Si l'argent n'est pas le plus important dans la vie paroissiale, il n'en demeure pas moins indéniablement nécessaire. Le receveur exercera véritablement un rôle de comptable exerçant son service tout au long de l'année et en présentant un bilan annuel vérifié et validé à plusieurs niveaux. Notre Eglise pratique une politique très rigoureuse en matière financière pour s'assurer que l'argent qui lui est confié soit utilisé à bon escient et aux meilleurs usages.



Les responsables et membres de groupe

L'organisation, la préparation, l'animation et l'évaluation des activités et des événements qui ont lieu dans les paroisses ou dans d'autres lieux d'Eglise ne repose pas sur les seules épaules du pasteur et des conseillers presbytéraux. Des bénévoles, qui ont souvent une formation adéquate, peuvent exercer leur talents et leur qualifications au service de leurs prochains.

Quelques exemples de service que l'on peut rendre dans une paroisse :

- au sein de l'ouvroir des dames ou du groupe d'activités manuelles
- au sein d'une équipe de jardinier ou de bricoleur
- au sein de la chorale ou du groupe musical
- au sein des activités de jeunesse
- lors de fête, pour assurer le service
- dans un groupe de visiteurs
- ...

